

Capacité ou L1 pour un bac pro ?

Par **Yzah**, le **25/02/2018** à **16:43**

Chers amis juriste, bien le bonjour

Moi c'est Yzah, je sors d'une première année de BTSA que je souhaite arrêter. Je réfléchis sérieusement à entamer des études de droit. Grâce à vos précieux conseils je me suis procuré Méthodologie du droit de Frédéric Jérôme Pansier, histoire de regarder plus concrètement ce qu'était le droit en fac. En effet, j'ai déjà eu des cours basiques en Cap, en Bac et en Bts. Ma prof m'a tout de suite prévenue qu'en fac c'était forcément extrêmement différent, d'où mon achat.

Ma conclusion est... Que j'adore !!! Je lis sérieusement ce livre, j'ai appris à utiliser le vieux Code civil (2009). J'ai aimé tout de suite la rigueur et la précision des propos ! Toujours sur les conseils de ce site, mon deuxième achat a été Vocabulaire juridique de Mr Gérard Cornu, très grand ouvrage (en qualité pas en taille ! XD) qui m'a bien aidé.

En ce qui concerne les Codes, je préfère ne pas racheter un 2018 mais le vieux de 2009 me permet de m'entraîner à chercher des informations. Le contenu n'est plus d'actualité mais il reste précieux !

C'est donc après tous ces essais, que j'ai créé mon dossier/profil Parcoursup pour demander une L1. En cherchant des informations sur les sites de Fac, je suis tombé sur la Capacité en droit. Ce diplôme m'intéresse, parce qu'il me permettrait de me préparer plus en douceur pour la L1 mais l'organisation et le programme des cours me paraît bien abstrait. Y en a t - il parmi vous qui ont obtenu une Capacité en droit ? Ou des témoignages, des souvenirs de premier semestre de L1 ? Savez vous si la sélection en Capacité est aussi forte que pour la L1 ?

Je vous remercie. Un excellent dimanche à tous,
Yzah

Par **Glohirm**, le **25/02/2018** à **17:58**

Bonjour,

Je ne suis pas passé par la capacité en droit. En revanche, je ne suis venu à la fac de droit qu'après un bac pro, un BTS, et quelques années dans le monde professionnel.

Dans votre cas, privilégiez directement la L1. La capacité est un diplôme qui se prépare en deux ans, principalement à base de cours du soir pour permettre aux étudiants de conserver une activité pro à coté, et vous donne au final le même niveau qu'un bac.

Dans ma situation, être passé par une filière professionnelle n'avait pas été un obstacle à l'inscription. J'avoue cependant ne pas être tout à fait au fait de la dernière réforme de l'orientation. A priori, il n'existe toujours pas de vraie sélection en L1, sauf atteinte de l'effectif maximum. Il est aussi possible que l'on vous impose un parcours un parcours spécifique avec plus de méthodologie, par exemple.

Je ne connais pas votre situation personnelle, mais, simplement, je vous recommande de bien réfléchir à votre projet avant de quitter votre formation à mi-chemin. N'oubliez pas que les études de droit sont longues et rigoureuses, et que si vous échouez (je ne vous le souhaite évidemment pas), vous risquez de vous retrouver sans diplôme. Si vous avez le temps d'envisager une capacité, peut-être pourriez si cela vous est possible finir votre BTS, et revenir vers le droit après si c'est toujours ce que vous voulez.

PS-parce-que-la-fonction-éditer-est-désactivée :

1) La capacité a la réputation d'être plus ardue que la L1. Je ne saurais pas vous dire ce qu'il en est exactement.

2) Si vous optez finalement pour une l1 droit, je pense qu'il faudra vous résoudre à mettre de côté votre fidèle Code civil pour une version plus à jour :D

Par **Yzah**, le **25/02/2018** à **18:11**

Bonjour,

Merci de votre réponse. J'ai envisagé la capacité par crainte justement de l'effectif. Côté diplôme j'ai un CAP et un Bac pro mais le Bts ne m'intéresse absolument pas, c'est une erreur. Je pense à ces études depuis que j'ai commencé le droit en CAP et c'est aussi pour ça que j'ai acheté un livre de méthodologie, afin d'avoir une idée précise de ce qu'on attend de moi. Je vais continuer de me renseigner, continuer de regarder la méthodologie et le vocabulaire.

Quant au Code il ne me sert qu'à m'entraîner, je compte bien investir dans un 2018 à la rentrée !

Grand merci à vous

Par **LouisDD**, le **25/02/2018** à **18:26**

Salut

J'ai rassemblé les divers messages éclatés, c'est plus lisible ainsi ^^

Juste pour précision à la rentrée le code sera le code civil 2019, il y a toujours une année de plus (le 2018 est celui de ce début d'année scolaire, soit septembre 2017...).

Bonne soirée

Par **Yzah**, le **25/02/2018** à **18:30**

Oui, je m'excuse pour les messages je n'ai pas compris pourquoi ça a fait ça. O.o

Merci pour cette précision J'achèterais donc le 2019 ! Quelle différence entre Dalloz ou LexisNexis ?

Bonne soirée à vous aussi

Par **LouisDD**, le **25/02/2018** à **18:53**

Re

Le prix (quelques dizaines de centimes de moins pour le Lexis), la qualité du papier (extrêmement fragile pour le Lexis), l'organisation de la jurisprudence, les modifications du texte, la place des annexes...

La couleur... L'un est bleu l'autre rouge...

En bref peu de différences c'est juste que les professionnels utilisent plutôt Dalloz par tradition... Mais en soit j'ai que du Lexisnexis et c'est très bien, je ne me sens en rien pénalisé !

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/02/2018** à **07:33**

Bonjour et bienvenue sur Juristudiant

Content que le droit vous plaise !

C'est très bien de travailler la méthodologie mais avez-vous déjà assisté à un cours de droit à l'Université ?

Cela pourrait être intéressant pour vous afin de vous faire une première idée.

Par **Yzah**, le **26/02/2018** à **07:52**

Bonjour,

Je n'ai pas assisté au cours, je ne savais pas que c'était possible.

Je compte me rendre à une journée porte ouverte à Paris Sorbonne la semaine prochaine,

puis à la présentation de la capacité prévue en avril. De quoi m'occuper un peu

Cordialement

Par **LouisDD**, le **26/02/2018** à **09:33**

Salut

Très bonnes initiatives !

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/02/2018** à **10:10**

Bonjour

En effet excellente initiative.

Pour assister à un cours essayez de voir ça avec votre lycée ou directement avec la fac. Sinon en théorie rien ne vous empêche de le faire sans prévenir personne, il suffit d'entrer dans l'amphi. Mais c'est quand même mieux de faire une visite officielle [smile3]

Par **Orwell84**, le **26/02/2018** à **11:08**

Bonjour Yzah,

Si le droit vous intéresse, je vous encourage à vous inscrire en L1 directement, c'est faisable.

Je n'ai même pas le bac, juste un diplôme équivalent.

J'ai commencé en septembre, à côté de cela, j'ai conservé mon emploi. J'avoue ce n'est pas simple car les études de droit exigent un énorme investissement personnel, pour ma part j'ai misé sur le droit et je ne regrette pas du tout.

J'ai validé mon premier semestre.

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/02/2018** à **12:02**

Bonjour Orwell 84 : Félicitation pour votre premier semestre !

Par **Yzah**, le **26/02/2018** à **12:40**

Merci pour ces témoignages. J'ai vu sur le forum des méthodes de travail et j'ai eu la surprise de constater que c'est exactement comme ça que je m'organise ! Je pense donc aller en L1, sous réserve de l'accord de Parcoursup. Je postulerais quand même en Capacité, juste au cas où.

Je vais continuer de me préparer tranquillement, entre méthodologie et simple manipulation du Code (et à zyeuter des informations sur ce site bien sûr !!!).

Merci pour tous vos avis

Par **Orwell84**, le **26/02/2018** à **12:43**

Isidore,

Merci pour vos conseils, sans oublier les conseils de LouisDD!

Et je souhaite bon courage à Yzah.

Par **Yzah**, le **26/02/2018** à **12:52**

Oh souhaite moi plutôt la chance. J'ai vraiment peur de Parcoursup. Se remettre à un site internet pour son avenir, c'est flippant

Bonne continuation à toi, l'année n'est pas finie =
)

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/02/2018** à **12:53**

@ Yzah : bon courage, tenez nous au courant

@ Orwell84 : bonne continuation. Tenez nous au courant pour votre second semestre.

Par **Yzah**, le **26/02/2018** à **17:40**

Au fait je ne suis pas au lycée, je suis en bts alternance. Du coup, le CFA n'a aucun rôle à jouer tout doit venir de moi. Pouvez vous me conseiller un service où appeler ?

Encore un grand merci. Je resterais à hanter le forum quoi qu'il arrive ;)

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/02/2018** à **07:50**

Bonjour

Essayez de contacter directement l'université de droit de votre ville.

Sinon comme je l'ai dit rien ne vous empêche de vous rendre directement sur le campus et d'entrer dans un amphi. Le problème c'est que vous ne saurez de pas quel cours il s'agit à moins de discuter avant avec les étudiants.

Par **Yzah**, le **27/02/2018** à **18:38**

Salutations !

D'accord, merci beaucoup. Je pensais qu'il y aurait eu un service précis à appeler, je me fais des films xD

Je pense faire ça, quel cours (matière, pas le sujet puisque TOUT m'intéresse) en amphi serait le plus facile à écouter pour une jeune novice ???

Excellente soirée à vous

PS : je suis arrivé à la section de mon bouquin (Méthodologie du droit de Mr Pansier) où il présente diverses revues juridiques (Recueil Dalloz-Sirey, la gazette du palais, la semaine juridique). Question nunuhe mais est ce qu'elles seront disponibles à la bibliothèque universitaire ? Merciiii

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/02/2018** à **07:16**

Bonjour

- Le mieux est d'assister à un cours LD1 (Droit des personnes ou Droit constitutionnel)

- En principe toutes les revues que vous venez de citer sont disponibles à la BU droit.

Par **LouisDD**, le **28/02/2018** à **11:36**

Je précise juste le message d'Isidore en complétant Par Le fait que même si indisponible en physique à la BU, Elles sont disponibles sur la BU en ligne, les universités s'inscrivent généralement à un abonnement en ligne...

A plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/02/2018** à **16:21**

Effectivement, mais il faut être inscrit à l'université ou à la BU pour pouvoir les consulter.

Par **Yzah**, le **26/05/2018** à **19:27**

Re bonjour !

Comme promis, je reviens vers vous. Après des mois d'attente, c'est bon je suis admise en L1 l'année prochaine (avec aménagement de parcours, cours renforcé en français et méthodologie, tutorat obligatoire et la mise en place d'un suivi personnalisé avec un enseignant) sur Cergy-Pontoise (quelque part dans le 95). Je suis tellement soulagée et en même temps j'appréhende pas mal. Ce n'est pas la quantité de travail à fournir qui me fait peur mais surtout la difficulté.

Je suis toujours aussi déterminée, j'ai continuée à bouquiner tranquillement mon droit (Introduction générale au droit de Cabrillac et le bouquin de méthodologie de Pansier) et voilà, j'ai juste hâte de rejoindre les bancs de la fac !

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/05/2018** à **09:27**

Bonjour

C'est sympas de nous donner des nouvelles !

Je suis très content pour vous.

N'hésitez pas à revenir sur le forum si vous avez des questions.

Bonne continuation.

Par **Orwell84**, le **25/06/2018** à **09:27**

Bonjour à tous, bonjour Isidore,

Désolé de faire remonter un sujet, qui date du mois dernier !

Vous m'avez demandé de vous tenir au courant pour le second semestre. J'ai validé cette première année avec 12.5 ! avec un emploi à côté et surtout avec un écart assez important entre la moyenne du premier semestre et le second !

Merci à vous

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/06/2018** à **12:53**

Bonjour Orwell84

Merci pour ces nouvelles !

Je vous félicite pour votre première année !

Je vous souhaite une bonne continuation